

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

UNIVERSITÉ DE DIJON

(Membre de la Communauté d'universités et établissements Université Bourgogne – Franche-Comté)

MAÎTRISE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.613-1 ;

Vu l'arrêté du 12 septembre 2022 relatif à l'accréditation de l'Université de Dijon l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par Mme MANON LORRIOT, née le 19 août 2001 à CHALON-SUR-SAONE (071) en vue de son inscription en master ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **MAÎTRISE ARTS, LETTRES, LANGUES, Mention INFORMATION-COMMUNICATION** est délivré par l'Université de Dijon

mention bien

à Mme **MANON LORRIOT**

au titre de l'année universitaire 2022-2023

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 14 novembre 2023

Le titulaire

Le Président



Vincent THOMAS

*La rectrice de la région académique,
Chancelière des universités*



Nathalie ALBERT-MORETTI

N° **DIJON 16549453**
/2023202207078